



Elections aux Conseils d'Administration de l'INRA et du CNRS

mercredi 14 juin 2017, par [Bariaud](#)

A la fin du mois de juin auront lieu les élections des représentant.es aux Conseils d'Administration de l'INRA (date limite de la réception des votes le 28 juin) et du CNRS (date limite de la réception des votes le 26 juin 2017).

Les organisations CGT INRA et SNTRS CGT sont présentes lors de ce scrutin. A nous de faire massivement voter pour leurs listes pour la défense des salarié.es, contre la précarité et pour le développement de la recherche publique

En votant CGT INRA, vous combattrez les orientations actuelles qui conduisent à la privatisation des résultats de la recherche publique, à la précarisation et à des conditions salariales déplorables et individualisées !

Pour un INRA 100% public et au service du seul intérêt général, Ni éclaté régionalement, ni piloté par la seule "innovation", Votez CGT !



Élection au Conseil d'Administration de l'INRA - juin 2017

Pour un INRA 100% public et au service du seul intérêt général, Ni éclaté régionalement, ni piloté par la seule "innovation", Votez CGT !

Mi-Mars, au moment où nous rédigeons cette profession de foi, l'incertitude compaître régnait sur l'issue de l'élection présidentielle. Les programmes de certains candidats(r) visaient alors dans des projets de régression sociale.

Face à ces menaces directes ou voilées, la mobilisation de tous est plus que jamais nécessaire :

- Pour préserver notre bien commun ou'est la Sécurité Sociale
- Pour empêcher la diminution programmée du nombre de fonctionnaires titulaires, synonyme de liquidation d'une fonction Publique au service de toute la population
- Pour défendre la Recherche publique et accroître son financement, en arrêtant le transfert des fonds publics via le Crédit d'impôt-recherche et autres mesures fiscales en faveur du patronat
- Pour garantir l'existence et le développement des organismes publics nationaux de recherche comme l'INRA
- Pour consolider nos statuts, garantie d'indépendance de cette recherche publique
- Pour améliorer nos carrières et nos salaires, sans individualisation ni primes à la tête du client
- Pour défendre les libertés, en particulier syndicales, indispensables pour pouvoir défendre nos revendications

Defendre la Sécu, les services publics et notamment la recherche publique et ses personnels : Un choix de société essentiel pour garantir un avenir égalitaire !

DISPOSER D'ELLE(S) INTRANSIGEANTE(S) DANS LA DEFENSE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET DE L'INRA, DANS LA DEFENSE DES DROITS ET REVENDICATIONS DE TOUS LES PERSONNELS EST UNE NECESSITE POUR POUVOIR, TOUS ENSEMBLE, RESISTER AUX OFFENSIVES RETROGRADES !

► Quel est le rôle du Conseil d'Administration ?

Seule instance décisionnelle de l'INRA, ce conseil (CA) vote le budget et débattre, entre autres, sur l'orientation de la politique de recherche et les mesures générales relatives à l'organisation de l'Institut. Les élus CGT au CA (2 sur 5 actuellement) y font face aux représentants des ministères, des patrons de l'industrie agroalimentaire, des banques et de la FNSEA. La confédération CGT y est également représentée par la FNAF (Fédération CGT des salariés de l'Agro-Alimentaire et des Forêts).

► Quel est le bilan de vos représentants CGT ?

Durant le mandat écoulé, face aux mauvais coups du gouvernement et de la Direction, les élus CGT-INRA et le représentant confédéral CGT ont fait remonter au CA, et y ont défendu avec persévérance, vos revendications, que ce soit :

- pour revoir à un INRA 100 % public, indépendant de tous les lobbies et au service de tous les citoyens, pour répondre aux enjeux agroalimentaires, alimentaires et écologiques
- pour une revalorisation du soutien de base à la hauteur des besoins des unités et de leurs agents et contre le développement des méga-programmes au détriment du soutien de base
- contre les fusions de centres et de services et la régionalisation/territorialisation de la Recherche
- pour la défense des unités expérimentales et de leurs personnels
- pour réaffirmer notre opposition à la PES-PCR et empêcher la mise en place du RIFSEEP, et pour demander la revalorisation de la PPSQ qui, bien qu'imparfaite, garantit une rémunération identique pour tous les agents d'un même grade
- pour dénoncer les pseudo-revalorisations des carrières et des salaires (via le protocole PPCR)
- pour s'opposer à la précarisation grandissante des emplois de l'Institut, où près d'un quart des collègues sont précaires et déplorer la chute drastique des recrutements en ITA, en particulier en catégorie C.

► Les enjeux de cette élection au CA INRA

Les changements intervenus depuis la mi-2016 au niveau du PDG et de la Direction Générale sont porteurs d'une modification substantielle de l'orientation scientifique de notre Institut, allant vers un abandon progressif de la recherche finalisée au profit d'un « tout innovation », où l'INRA tendrait ainsi à se substituer à la Recherche et Développement des entreprises privées.

Sans doute, les lois « URJ » et « Fioraso », l'ANR, le Crédit d'impôt Recherche, et la plupart des structures (Idex, Saclay, Agropolis, ...) mis en place par les gouvernements précédents restent à mal notre service public de recherche et d'enseignement supérieur. Plus, ils ouvrent la voie à la régionalisation de la recherche : une transition de « communautés d'universités et d'établissements » pourrait piloter l'activité de recherche et la gestion des personnels, à commencer par les UMRI. Le caractère national de notre expertise de recherche et, tout comme le statut et la gestion nationale de ses personnels, sont donc menacés. Ce n'est vraisemblablement pas le nouveau gouvernement qui stoppera spontanément cette politique !

En choisissant le SNTRS CGT, vous optez pour une défense déterminée des personnels et de l'organisme dans son rôle central dans le développement de la recherche publique. Ceci, dans une période où les pouvoirs politiques veulent gérer le CNRS comme une entreprise et s'attaquer au statut de fonctionnaire. La CGT n'acceptera pas de recul, en particulier, elle défendra le statut de fonctionnaire pour les personnels de la recherche publique. Voter pour le SNTRS-CGT, c'est avoir l'assurance de porter haut et fort vos revendications.

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - 2017



Votez SNTRS-CGT pour porter haut et fort vos revendications

- JOSUË TACK, Ingénieure de recherche, Montpellier
- LISE CARON, Chargée de recherche, Nantes
- BRUNO GUBERT, Assistant ingénieur, Toulouse
- PATRICK BOUMER, Chargé de recherche, Orsay
- HENRI ROCHAS, Ingénieur d'études, Grenoble
- NOËMI BELLEGARH-TOUZE, Chargée de recherche, Paris

Les personnels du CNRS, fonctionnaires et contractuels sont invités à élire leurs six représentants au conseil d'administration. Le conseil d'administration, seule instance décisionnelle de l'établissement, vote le budget et décide de la stratégie de la recherche. La parole des élus SNTRS-CGT sera importante pour faire entendre votre voix.

En choisissant le SNTRS-CGT, vous optez pour une défense déterminée des personnels et de l'organisme dans son rôle central dans le développement de la recherche publique. Ceci, dans une période où les pouvoirs politiques veulent gérer le CNRS comme une entreprise et s'attaquer au statut de fonctionnaire. La CGT n'acceptera pas de recul, en particulier, elle défendra le statut de fonctionnaire pour les personnels de la recherche publique. Voter pour le SNTRS-CGT, c'est avoir l'assurance de porter haut et fort vos revendications.

La territorialisation de la recherche

Les laboratoires du CNRS sont entrainés à leur tour à être démantelés, dans la suite des regroupements régionaux. Ceux-ci, en application de la loi Fioraso, ont d'abord pris la forme de 21 Comus, regroupements interministériels pour lesquels le CNRS est membre fondateur de 12 d'entre elles. Ces Comus ont servi de base aux projets Idex qui ont été validés par le jury du Commissariat Général à l'Équipement. Ce dernier, par ses décisions, a montré que ce n'était pas la science qui intéressait mais le gouvernement qui devait être le plus intégré possible pour piloter au plus près les équipes de recherche. Tous ces projets sont reliés dans les cercles très restreints des dirigeants d'établissements accueillis par des cabinets de consultants. Ces cabinets étrangers à la recherche, payés à prix d'or, sont là pour faire coller les projets aux besoins en recherche et développement des entreprises de la région et recevoir tout ce qui financerait des collectivités territoriales.

La Direction du CNRS a choisi d'accompagner cette territorialisation de la recherche au détriment de ses missions, notamment celle de la recherche fondamentale. Une recherche publique, reposant sur un organisme national de recherche comme le CNRS, est une recherche dont le but premier est l'apport de la connaissance qui devra être placée centrale à la communauté scientifique. Une recherche publique territorialisée, c'est une recherche guidée par les besoins des entreprises de la région et des collectivités régionales, perdant ainsi tout caractère stratégique national. C'est une recherche dont les scientifiques sont pour l'essentiel des exécutants. Les lobbies de pouvoir, résultat de la redistribution des cartes, conduisent au faire d'urgence, altèrent la méthode ou son des thématiques sur les sites et décident des restructurations des laboratoires.

Cette pression à la finalisation de la recherche est d'autant plus forte que le gouvernement ne donne plus les moyens financiers nécessaires au CNRS pour mener sa propre politique scientifique. Réduire des moyens et finalisation à court terme ont pour corollaire la disparition des thématiques qui ne « trouvent » plus de financements.

Le pilotage des politiques salariales

Ce pilotage des thématiques de recherche s'accompagne du pilotage des politiques salariales et statutaires : signe indéniable qui réorganise les performances et le mode de servir des personnels, pénalise des emplois au gré des contrats



obtiens, etc. Le résultat est une concurrence exorbitante entre les personnels d'un même service ou d'un même laboratoire, des conditions de travail dégradées engendrant une souffrance au travail de plus en plus insupportable. Au conseil d'administration, le SNTRS-CGT a dénoncé la précarité, les mutuations et les restructurations des structures génératrices de mal-être.

Ces reculs sont insupportables, la CGT les combat au quotidien par la défense individuelle des collègues dans les laboratoires, les services, auprès des directions de laboratoires ou des délégations régionales et au sein des instances comme le conseil d'administration.

Face aux représentants du gouvernement présents au conseil d'administration, la CGT porte les revendications des personnels notamment sur les revalorisations salariales mais aussi pour dénoncer le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP. Si cette revendication pour améliorer la grille des niveaux d'études à aboutir, il s'agit d'une revendication importante des gélles sur l'ensemble des corps.